

**Table ronde sur la création de plateformes nationales
de concertation entre acteurs de la FAR**

**(Atelier FAR sur « Les démarches de création, de rénovation et de mise en œuvre
de dispositifs de formation technique et professionnelle agricole et rurale »,
Yaoundé, 20 novembre 2012)**

Historique et premier bilan de l'accompagnement à l'émergence du Réseau FAR en Guinée (2011-2012)

Par Alphaba BAYO¹

A la suite de notre participation à :

- la première conférence internationale du Réseau FAR à Ouagadougou, Burkina Faso, en mai-juin 2005 sur le thème « Formation de masse en milieu rural, élément de réflexion pour la définition d'une politique nationale » ;
- la deuxième conférence à Tunis en mai 2008 sur le thème « Rôle des acteurs dans l'orientation et le fonctionnement des dispositifs de formation agricole et rurale pour le développement » ;
- la rencontre organisée à Madagascar en mai 2010 sur le thème : « Etude sur les finalités, missions et statut du Réseau international formation agricole et rurale en fonction de son environnement » ;
- l'atelier international d'échanges à Bamako, Mali en novembre 2010 sur le thème « Organisations professionnelles et formation des populations agricoles et rurales » ;

**Nous, Guinéens, avons sollicité avec succès en juin 2011
l'accompagnement du Réseau international FAR à l'émergence
du Réseau des Acteurs des Formations Agricoles et Rurales de Guinée
(« RAFARGUI »).**

Le bilan à jour de l'appui à l'émergence du Réseau FAR Guinée est présenté ainsi :

1. Réalisation d'une étude en septembre 2011 sur le thème « Quelles formes d'apprentissage mettre en œuvre pour répondre aux objectifs de formation des po- pulations rurales en Afrique ? » :

C'est une étude du réseau international FAR qui a été coordonnée par le point focal du réseau FAR en Guinée. Deux acteurs locaux – l'un du ministère en charge de la formation professionnelle, l'autre d'une OP – ont directement participé au travail dans une optique de renforcement de leurs capacités.

Le document final daté de novembre 2012 est disponible et accessible sur le site du réseau FAR. Il permet de connaître l'environnement institutionnel guinéen de l'enseignement

¹ Point focal du réseau international FAR en Guinée, Directeur national adjoint de l'Apprentissage et des Formations Professionnelles de Courte Durée, Ministère de l'Emploi de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ME-ETFP)

technique et de la formation professionnelle (ETFP) en général et de la formation agricole et rurale en particulier : cadre législatif et réglementaire, principales institutions impliquées sans omettre celles des secteurs privés et associatifs, etc. Il apporte des éléments contextuels sur le secteur agricole, sur celui de la formation agricole et rurale et sur les stratégies nationales dans ces deux domaines, et présente **plusieurs expériences intéressante de dispositifs de formation** d'établissements publics, de fédérations de producteurs, et de centres de formation professionnelle formels et non formels... Enfin, cette étude a permis de lancer le débat qui a débouché très rapidement sur la **décision** de créer un réseau FAR en Guinée.

2. Identification d'une structure nationale comme support financier de la mise en œuvre de l'appui au Réseau national FAR (discussions entre novembre 2011 et février 2012) :

Il s'agit de la Confédération Nationale des Organisations Paysannes de Guinée (CNOP/G)² qui s'implique dans le processus de création du réseau et a préfinancé les huit réunions de travail organisées en 2012 (cf. point 4 ci-dessous).

Une convention de partenariat entre Montpellier SupAgro et la CNOP/G a été élaborée en mars-avril 2012 pour signature par les deux parties, alors prévue en juin.

Cette étape a été ralentie pour des problèmes de communication d'une part - la convention a été refaite en juillet car le premier envoi n'était pas arrivé à destination - et de procédures de décaissement de l'appui financier par Montpellier Sup Agro d'autre part - le transfert des fonds a été fait en janvier 2013.

3. Réalisation d'une mission d'appui méthodologique à l'émergence du réseau national guinéen en mars 2012 et création d'un groupe multi-acteurs de travail :

Une mission dite d'appui à l'émergence des réseaux nationaux a été réalisée du 12 au 19 mars en Guinée par deux personnes ressources du Secrétariat Exécutif du réseau international FAR.

A cette occasion, une réunion d'information, de sensibilisation et de réflexion à la mise en place d'un réseau FAR en Guinée a été organisée le 15 mars au Centre National de Perfectionnement à la Gestion (CNPG) à Conakry avec une vingtaine de personnes représentantes de **trois catégories d'acteurs de la FAR** : (i) institutionnels (ministère de l'Agriculture et ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ou ME-ETFP), (ii) OP (agricole et élevage) et (iii) ONG. Cette réunion a permis de définir d'une part, les **finalités du Réseau national FAR** et d'autre part, les cinq premières actions à réaliser.

La décision a été prise de mandater un **groupe de travail représentatif des acteurs** pour organiser la mise en place du réseau FAR Guinée. Ce groupe est composé des organisations suivantes :

- l'Agence nationale de promotion rurale et du conseil agricole (ANPROCA),
- la Confédération nationale des organisations paysannes de Guinée (CNOP/G),
- l'Institut national d'appui pour le développement rural (INADER, ONG guinéenne),
- la Direction nationale de la Formation professionnelle et technique,
- la Direction nationale de l'Apprentissage et des Formations professionnelles de courte

² C'est la structure faîtière réunissant la majorité des organisations paysannes fédérées et non fédérées du pays. Elle compte 18 000 organisations paysannes de base, 175 unions fédérées, 22 unions non fédérées, 14 fédérations et plus de 500 000 adhérents. Elle a pour partenaires institutionnels techniques et financiers, les trois ministères chargés de l'Agriculture et de l'Élevage, de la Décentralisation et du Développement local, de l'Économie et des Finances, la Chambre Nationale d'Agriculture, le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), l'Union Européenne, la Banque Mondiale, le FIDA, etc.

durée,

- la Direction nationale de la Pêche et de l'Aquaculture,
- le Représentant des Ecoles Nationales d'Agriculture et d'Élevage (ENAE).

Enfin chacune des cinq actions a fait l'objet d'une « **fiche-action** » écrite les jours suivant la réunion afin de préciser le chef de projet, la problématique qui justifie l'action, l'objectif opérationnel, le déroulement, la temporalité (action ponctuelle ou pérenne), le budget et le temps de travail nécessaires ainsi que la relation avec les autres actions, les bénéficiaires et les indicateurs pour évaluer la réalisation de l'action. Ces cinq actions sont :

- 1 - Communication sur le processus de mise en place du Réseau
- 2 - Elaboration des statuts du Réseau
- 3 - Réalisation de réunions plénières
- 4 - Préparation et organisation de l'Assemblée générale (AG) constitutive du Réseau
- 5 - Sensibilisation des acteurs

4. Mise en place en mars 2012 des commissions chargées des actions en vue de l'émergence du réseau national :

Pour mener à bien les activités relatives à l'émergence du réseau, le groupe de travail représentatif des acteurs de la FAR ci-dessus désignés s'est réuni le 19 mars et a mis en place les équipes pour réaliser les actions. Cela correspond au mode d'action proposé par la mission d'accompagnement avec un chef de projet, etc. (*cf.* point 3). Il s'agit de :

- la commission « Rédaction des statuts »,
- la commission « Communication »,
- la commission « Réalisation de réunions plénières »,
- la commission « AG constitutive » et
- la commission « Sensibilisation des acteurs ».

5. Travail de mars à octobre 2012 de la commission chargée de la rédaction des statuts en lien avec les quatre autres commissions :

Cette commission était composée des représentants de l'ANPROCA, de l'INADER et de la CNOP/G. Elle était chargée de proposer un texte juridique (gouvernance, organisation, etc.) comme préalable à la tenue de l'AG de l'association Réseau FAR de Guinée.

La rédaction des statuts s'est déroulée par la tenue de cinq réunions de production de textes, une réunion de présentation en plénière et une réunion de correction et de finalisation selon le calendrier suivant :

- 22 mars : Planification des activités du processus de mise en place du réseau ;
- 6 avril : Collecte des statuts d'associations existant en Guinée et canevas d'élaboration des statuts du réseau national FAR ;
- 20 avril : Compte rendu des activités des membres des différentes commissions ;
- 27 avril : Démarrage de l'élaboration du projet de statuts ;
- 19 mai : Lecture et amendement du projet de statuts ;
- 16 juin : Elaboration du projet de règlement intérieur ;
- 13 octobre : Finalisation des projets de statuts et de règlement intérieur au niveau des différentes commissions.

6. Réalisation d'actions de communication et de sensibilisation des acteurs du développement agricole et rural à partir de mars 2012 :

Il s'agit des deux autres actions programmées dans le cadre du plan accompagné par le réseau international FAR (*cf.* point 3 *supra*) et qui se justifient par le fait que la distance est un frein à la communication entre les différents acteurs de la FAR. Elles se sont déroulées en deux phases :

- l'action dite de « Communication sur le processus de mise en place du réseau » a été

montée dès mars 2012. Elle a permis de mettre les acteurs des FAR, les ministères et les bailleurs au même niveau d'information sur l'avancée du processus (recueil d'informations, contacts téléphoniques, visites des acteurs clés, échanges de vue...) ;

- L'action dite de « Sensibilisation des acteurs » a été faite en mars-avril 2013 afin d'informer et de sensibiliser, en vue de leur adhésion au réseau, les fédérations et unions d'OP (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs), les coopératives, les ONG, les services déconcentrés concernés par la FAR, les établissements de formation et d'emploi des produits du dispositif de FAR. En pratique, deux équipes de trois personnes chacune ont été constituées, ont rédigé des supports d'information, ont préparé les rencontres avec une trentaine de représentants des principaux acteurs impliqués dans la FAR dans chacune des quatre régions naturelles du pays (Guinée Forestière - Haute Guinée - Moyenne Guinée - Basse Guinée).

7. Organisation de l'assemblée générale (AG) constitutive de l'association « Réseau de Formation Agricole et Rurale de Guinée » :

La préparation et la tenue de cette AG constitutive est le travail de la commission *ad hoc* créée en mars 2012 (cf. point 4). Outre l'organisation de l'AG, cette commission est chargée de proposer un plan d'action à débattre.

L'AG constitutive devrait avoir lieu le 23 avril 2013 et les points traités seront :

- Présentation du réseau international FAR (historique, objectif, actions, perspectives)
- Présentation et adoption des statuts et du règlement intérieur
- Election des membres
- Présentation et discussion du plan d'action

Mise à jour en avril 2013

Grandes lignes de la présentation de la Plateforme nationale en Guinée

La naissance et les premières activités du Réseau de Acteurs des Formations Agricoles et Rurales de Guinée (RAFARGUI) en 2011-12

Atelier du Réseau FAR
à l'Hôtel Mansel, Yaoundé
20-22 novembre 2012

1

Contexte (1/2)

- **Septembre 2011** : Réalisation d'une étude portant sur quelles formes d'apprentissage mettre en œuvre pour répondre aux objectifs de formation des populations rurales en Afrique ? (Réseau International FAR)
- **Mars 2012** : Réalisation d'une mission d'appui à l'émergence du Réseau guinéen (Réseau International FAR)
- **Constats** :
 - Pluralité de formes d'apprentissage (enseignement diplômant, alphabétisation, appui-conseil, etc.)
 - Faible mutualisation des efforts et expériences des différents acteurs (recherche, conseil agricole, OPA, institutions d'enseignement technique et formation professionnelle, administration...)

2

Contexte (2/2)

- **Constats (suite)**
 - Faible implication des acteurs à base dans le processus de pilotage des programmes d'enseignement technique et de formation professionnelle
- **Nécessité de** :
 - Promouvoir des cadres de concertation entre les structures et institutions d'enseignement technique et de formation professionnelle, les organisations paysannes (OP), les ONG, etc.
 - Améliorer les politiques et programmes d'enseignement technique et de formation professionnelle
 - Valoriser, à travers l'échange et le partage, les expériences existantes au niveau national et international

3

Finalités du Réseau

- Construire un argumentaire à l'attention des politiques en charge de la FAR
- Avoir un lieu de ressources pour le dispositif de FAR en Guinée
- Participer à la mutualisation des connaissances sur les dispositifs de FAR au niveau sous-régional et à l'international
- Etre la courroie de liaison entre les producteurs agricoles guinéens et le réseau international FAR
- Valoriser les expériences réussies en matière de FAR
- Faire émerger une dynamique de partenariat entre les différents acteurs de la FAR en Guinée
- Favoriser l'implication des acteurs dans la construction stratégique, l'organisation et la gestion du dispositif guinéen
- Servir de lieu de rencontre, de réflexion et d'échange entre l'ensemble des acteurs concernés par les FAR en Guinée

4

Objet du Réseau

- Initier, conduire et gérer les actions de formation agricole et rurale en Guinée
- « En tant qu'outil de formation de masse en milieu rural, élément de réflexion pour la définition d'une politique nationale », le Réseau FAR contribue à la mise en place et au développement de dispositifs de formation technique et professionnelle agricole, en particulier dans les structures affiliées au Réseau, notamment :
 - En renforçant les réflexions méthodologiques
 - En renforçant les capacités des divers acteurs
 - En soutenant des approches concertées
 - En soutenant auprès des acteurs concernés, un argumentaire en faveur de l'émergence de formations techniques et professionnelles pour les populations agricoles et rurales

5

Objectifs spécifiques du Réseau

- Créer et réaliser des programmes d'actions, de prestations, notamment dans les domaines suivants :
 - Echanges nationaux et internationaux entre les acteurs institutionnels et partenaires sociaux
 - Emergence des dispositifs de formation agricole et rurale
 - Réflexions sur des pratiques et des résultats de recherche liés aux formations agricoles et rurales
 - Diffusion des informations concernant la formation agricole et rurale aux acteurs
 - Partenariat entre les acteurs nationaux et internationaux
 - Renforcement des compétences des acteurs
 - Formalisation d'une charte du réseau
 - Organisation de forums d'information et d'échanges
 - Capitalisation des expériences et le partage des savoirs

6

Activités du Réseau

- Produire de l'information et de la communication sur les formations agricoles et rurales
- Sensibiliser
- Faire des études
- Tenir des ateliers de concertation et de formation
- Organiser des voyages d'échanges (membre de réseau et les producteurs, cadres des ENAE, etc.)
- Capitaliser
- Mettre en relation des porteurs de projets agricoles avec les autres partenaires intéressés par l'appui aux FAR

7